

Foire Aux Questions

Plateforme taxe de séjour

1

Quand déclarer?

Chaque mois, vous recevrez un email pour déclarer les nuitées du mois précédent. Une relance est envoyée en milieu de mois si la déclaration n'est pas transmise.
avant le 30 du mois suivant

2

Je n'arrive pas à régler en ligne

Le paiement en ligne sera disponible à partir de janvier 2026. En attendant, réglez par **virement** (RIB sur demande) ou **chèque** à l'ordre du Trésor Public

3

Que faire en cas d'erreur?

Vous pouvez corriger votre déclaration jusqu'au **30 du mois suivant**. Passé ce délai, contactez-nous par email

4

Je ne passe que par les plateformes

Si vous utilisez uniquement des plateformes (Airbnb, Booking...), remplissez l'**attestation en ligne** (disponible dans votre espace) pour ne plus recevoir les emails de déclaration mensuels

5

Puis-je collecter en direct malgré les plateformes?

Oui ! Même si vous passez par des opérateurs numériques, vous pouvez déclarer des nuitées en direct depuis votre espace, dans l'onglet « **Mes déclarations** »

6

Comment savoir si ma déclaration est enregistrée?

Sur votre espace, vous pouvez consulter l'onglet « **Mes déclarations** » et sélectionner le mois concerné

7

Comment déclarer si j'ai plusieurs établissements?

Depuis votre espace, sélectionnez chaque hébergement un par un pour déclarer les nuitées. Un récapitulatif est disponible dans « **Mes hébergements** ».

8

Quand et comment recevoir un justificatif de déclaration

Dès que la période de collecte est terminée, un état déclaratif sera disponible dans l'onglet « **Mes états récapitulatifs** »

9

Dois-je déclarer même si j'ai eu zéro nuitée dans le mois?

Oui, une déclaration à **zéro nuitée** est obligatoire chaque mois.

10

J'ai perdu mes identifiants, comment les récupérer?

Cliquez sur « **Je déclare mes nuitées** », puis sur « **Mot de passe oublié** ». Un lien de réinitialisation vous sera envoyé par email.

Besoin d'aide? Contactez-nous

☎ 01 64 28 03 95

✉ paysdenemours@taxesejour.fr

🖱 www.paysdenemours.taxesejour.fr